

Coronmeuse : Rives ardentes prend forme

IMMOBILIER

Le projet a été présenté ce mercredi lors d'une sorte de Mipim liégeois au Val Benoît.

Épidémie de coronavirus oblige, le traditionnel Mipim cannois, ce rendez-vous annuel des acteurs privés de l'immobilier auquel participent les autorités publiques, a été annulé et reporté en juin. Ce qui n'a pas empêché la Ville de Liège et d'autres opérateurs de tenir une sorte de Mipim liégeois, lequel se tenait ce mercredi au Val Benoît.

■ "Une stratégie urbaine"

À cette occasion, le bourgmestre Willy Demeyer (PS), accompagné par la première échevine Christine De-

fraigne (MR), a rappelé "la mutation profonde de la ville" qui est en cours depuis plusieurs années. Et ce dernier, listant les aménagements réalisés ou encore ceux à venir, de mettre en avant "une stratégie urbaine" et de souligner "le caractère métropolitain" de ces derniers. Le futur tram constituant la colonne vertébrale et épousant ces nouveaux équipements culturels et autres.

Alors que les édiles communaux ont encore évoqué la nécessité de "reconstruire la ville sur la ville" et de répondre aux besoins en matière de logement, deux projets immobiliers importants ont été présentés. Premier d'entre eux en taille, celui relatif au futur écoquartier de Coronmeuse, dénommé Rives ardentes, est porté par un consortium privé.

Lequel, à savoir Neolegia (Cit Blaton, Jan De Nul, Nacarat et Willemen), a été désigné pour rappel en juin 2017 au

terme d'une procédure dite de dialogue compétitif. Quant au contrat liant l'opérateur privé à la Ville de Liège, propriétaire de ce site de 25 hectares en bordure de fleuve et à proximité du centre-ville, il a été signé en septembre 2018.

L'enjeu de la requalification de cette entrée de ville a également été épinglé par la première échevine qui a précisé que les permis déposés en décembre 2019 sont actuellement en cours d'examen. "Seules 18 réclamations ont été émises suite à l'enquête publique relative à la première phase du projet." De quoi traduire selon elle une attente des Liégeois.

De son côté, le porte-parole de Neolegia a mis en avant le fait qu'il s'agit en l'espèce de "l'exemple d'un nouveau mode de vie urbain". Lequel sera donc proposé au travers de ce futur quartier qui fera la part belle à la mobilité douce et adaptée. C'est ainsi notamment qu'il sera interdit de circuler en voiture sur le site.

Sur les 230 000 m² couverts par le projet, 140 000 seront dédiés au logement. Pas moins de 1325 unités, soit environ 2500 nouveaux habitants, sont prévues, les 200 premiers se répartissant entre 159 appartements et 41 maisons. La mixité des fonctions sera aussi au rendez-vous, 60 000 m² étant dédiés à d'autres fonctions (commerces...) et 30 000 au parking en sous-sol. Un fil conducteur sera en outre constitué par les espaces verts et publics, représentant 83% de l'emprise totale. Enfin, un réseau de chaleur sera mis en place sur le site au départ du chauffage urbain mis sur pied à l'usine Uvélia de Herstal. Soit un projet qui, comme celui de Coronmeuse d'un montant total de 330 millions d'euros, a été subsidié par les fonds européens.



■ Le bourgmestre de Liège Willy Demeyer (PS) découvrant la maquette du projet. © B.B.

Bruno Boutsen